

Ski freeride / Ski de randonnée au JAPON (Ile d'hokkaido)

Séjour en itinérance (roadtrip) avec nuits en hôtels et lodges
11 jours, 10 nuits, 9 jours de ski



Destination de rêve pour les chercheurs de poudre!!!

7 jours de ski hors piste, 2 jours de ski de randonnée pour découvrir l'île japonaise la plus au nord de l'archipel, appelée aussi dernière frontière. Un pays de traditions !!!

Nous ferons un ski safari, changeant de station et de montagne.

L'île d'Hokkaido fait partie de l'un des endroits de la planète où la neige est la plus sèche, avec des cumuls de neige incroyable...18 mètres en moyenne, des forêts de boulots pour garder de la visibilité les jours de neige (le taux d'humidité peut-être plus bas que 5%).. Des ambiances d'un zen absolu, et les thermes (Onsen) après le ski pour se régénérer.

PROGRAMME

Jour 01 : 14 janvier 2018

Arrivée de votre vol à l'aéroport de SAPORO, route en minivan jusqu'à Otaru, l'un de plus beaux ports de pêche du Japon.

Jour 02 : 15 janvier 2018

Ski hors-piste à Kiroro et nuit en lodge à Otaru, nous profiterons des fameux sushis d'Otaru.

Jour 03 : 16 janvier 2018

Ski hors-piste à Sapporo Kukosai, route jusqu'à Niseko, nuit en lodge à Noseko.

Jour 04 : 17 janvier 2018

Ski de randonnée à Yotei.

Jour 05 : 18 janvier 2018

Ski hors-piste à Niseko Annapuri

Jour 06 : 19 janvier 2018

Ski hors-piste à Niseko Hirafu.

Jour 07 : 20 janvier 2018

Ski hors-piste à Rusutsu.

Jour 08 : 21 janvier 2018

Route jusqu'à Furano et ski hors-piste à Kamui, nuit à Furano.

Jour 09 : 22 janvier 2018

Ski de randonnée à Asahidake ou Furanokade, selon les conditions.

Jour 10 : 23 janvier 2018

Ski hors-piste à la station de Furano, route en minivan jusqu'à Sapporo, hôtel à Sapporo

Jour 11 : 24 janvier 2018

Transfert jusqu'à l'aéroport, départ de votre vol de retour depuis Sapporo.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Jour 01 à l'aéroport de Sapporo.

Le guide sera présent à votre arrivée à l'aéroport.

INFOS VOL

Votre vol pour venir jusqu'à Sapporo n'est pas compris dans ce séjour. Une escale à Nagoya est souvent nécessaire, et il est impératif d'arriver le jour 01 au lieu de RDV

DISPERSION

Le Jour 11 à l'aéroport de Sapporo.

Le guide sera avec vous jusqu'au moment de votre embarquement.

FORMALITES

Passeport en cours de validité (pas de visa requis pour les ressortissants français, suisse et belges).

NIVEAU

Très bon skieur.

Niveau 4 sur une échelle de 5 :

Ce voyage s'adresse aux très bons skieurs sachant être à l'aise dans tous les types de neige, surtout dans de la poudreuse très profonde.

Nous vous conseillons vivement de venir avec des skis larges à très larges (minimum 105, voire 115 au patin) pour rester en surface dans la poudreuse légère et profonde.

Les itinéraires se déroulent dans un terrain mixte avec des lignes plutôt type boisées avec des arbres espacés, ce qui nous garantit une bonne visibilité même en cas de mauvais temps et de neige, et des sommets dégagés et ouverts.

La présence d'un guide français et d'un guide japonais sur la totalité du séjour nous permet d'être flexibles sur les itinéraires et le groupe et nous facilite la communication avec les locaux.

Le terrain n'est pas glaciaire, nous n'avons pas besoin de corde, ni de crampons et baudriers. Les sacs sont donc légers avec le minimum pour la journée.

Si vous êtes en possession d'un sac avalanche (snowpulse, ABS ou jetforce), nous vous conseillons vivement de le prendre avec vous.

HEBERGEMENT

Tous les hébergements se font en hôtels 2* ou en lodge, avec pour la plupart des lodges des bains chauds tout proches.

Les repas se prennent au lodge le matin et le soir.

TRANSFERTS INTERNES

Transferts en minivan 9 places.

PORTAGE DES BAGAGES

Le portage des bagages se fait en minivan d'hôtels en hôtels ou de lodges en lodges.

Une fois à l'hôtel ou au lodge, les bagages restent dans les chambres.

Vous ne portez uniquement les affaires classiques de freeride (pelle, sonde, DVA, vêtements, eau, pique-nique) pour une sortie à la journée.

GROUPE

De 4 à 10 personnes.

ENCADREMENT

Le guide de haute montagne français :

Il est diplômé d'État à l'école nationale de ski et d'alpinisme de Chamonix, spécialiste du ski freeride dans sur terrain glaciaire ou non, il mettra tout en œuvre pour garantir votre sécurité chaque jour.

La seule composante aléatoire dans ce voyage au Japon sera (comme ailleurs), la météo. Il peut faire vite froid, et quand il neige, les précipitations peuvent être très abondantes, mais les forêts nous garantissent de la visibilité et du bon ski.

Le guide à ski japonais :

Le guide japonais local est spécialiste des lieux, il prendra avec le guide français les décisions concernant les itinéraires, les risques d'avalanches, la météo.

C'est un atout majeur pour communiquer avec les locaux et découvrir l'histoire de la région.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vêtements :

Les principes :

Pour le haut du corps, le **principe des 3 couches** permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude ou mieux : une doudoune.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la doudoune est un complément indispensable.

Prévoir des **vêtements qui sèchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous **couvrir avant d'avoir froid**, mais surtout à **vous découvrir avant d'avoir trop chaud**. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire ou doudoune.

La liste idéale :

- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 foulard type buff.
- 1 bonnet.
- 2 paire de gants (gants classiques de ski + moufles chaudes)
- T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de ski)
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 doudoune
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 pantalon léger de ski.
- 1 surpantalon imperméable et respirant type gore-tex (si votre budget vous le permet).
- 1 collant.
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques ski de randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussons ou pantoufles pour la vie au refuge.
- 1 paire de chaussures classiques chaudes type après-ski.
- Des sous-vêtements.
- 1 maillot de bain (pour le Onsen).
- 1 tenue confortable pour le soir et la vie au lodge.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- linge de toilette.
- duvet de couchage

Equipement :

- 1 sac à dos de 30 litres max, type avalanche (Snowpulse, ABS ou JetForce).
- 1 paire de lunettes de soleil.
- 1 masque de ski.
- Crème solaire + écran labial.
- 1 gourde d'1 litre minimum de préférence isotherme.
- 1 frontale ou lampe de poche avec ampoule et piles de rechange.
- 1 couverture de survie.

- Votre matériel classique de ski freeride: Bâtons - skis – chaussures ou snowboard

Pour les skieurs, optez pour des skis larges, minimum 105 au patin. Nous n'aurons pas à porter les skis, et la neige peut être très abondante et profonde.

- Appareil-photo, jumelles (facultatif).

MATERIEL DE SECURITE (nous avons ce matériel en prêt si vous n'en possédez pas):

- 1 dva avec piles neuves + piles de rechange
- 1 kit pelle - sonde

Petite Pharmacie personnelle

- Vos médicaments habituels.

- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).

Les guides auront avec eux:

- trousse de réparation pour ski, bâtons, peaux, fixations.
- 1 paire de ski de rechange
- 1 paire de bâtons de rechange

DATES ET PRIX

Du 14 janvier 2018 au 24 janvier 2018 : 3240 €/personne

Paiement en deux fois :

- **1^{er} versement de 1000€ lors de l'inscription et avant le 30 novembre 2017**
- **Solde avant le 1^{er} janvier 2018**

LE PRIX COMPREND

- Toutes les nuits en hôtel 2* (à Saporu) ou en lodge du jour 01 au jour 11 en demi pension.
- tous les transferts en minivan 9 places depuis votre arrivée à l'aéroport de Saporu jusqu'à votre départ à l'aéroport de Saporu.
- tous les petit-déjeuners et diners) du jour 01 au jour 11
- Tous les forfaits de ski pour toutes les journées hors-piste et ski de rando.
- L'encadrement par 1 guide de haute-montagne.
- la présence tous les jours d'un guide de ski local Japonais additionnel
- L'accès bains chauds (Onsen)

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le vol Aller/retour jusqu'à Saporu Chitose (CTS).
- Les dépenses personnelles et l'alcool.
- le matériel technique pour la pratique du ski ou snowboard freeride et de randonnée (skis, fixations, chaussures, peaux, couteaux, bâtons, DVA, pelle, sonde, vêtements techniques).
- Les éventuels frais liés à votre voyage jusqu'à Saporu (repas, nuit d'hôtel, etc...).
- Les éventuels pourboires
- L'assurance annulation –assistance – rapatriement (3,9%).
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans "Le tarif comprend".

Médical / en cas d'accident :

Il y aura avec le guide une pharmacie complète pour tous types de blessures et de maux.

Les guides de haute montagne encadrants sont formés par l'IFFREMMONT (Institut de formation et de recherche en médecine en montagne) pour les premiers secours en milieu isolé. Ils seront équipé d'une liaison radio en permanence entre eux, d'un téléphone cellulaire, ainsi que d'un téléphone satellite. Ils ont accès à une liaison téléphonique 24/7 à un médecin d'astreinte de l'IFFREMMONT spécialisé en médecine d'urgence en montagne pour avoir un avis médical en cas d'accident. Les lieux des itinéraires sont proches de stations de ski et par conséquent des services de secours sur piste, qui peuvent intervenir en hors-piste.

CONDITIONS PARTICULIERES HAUTE-MONTAGNE, NEIGE ET SKI : L'encadrement (guides de haute-montagne) est tenu à une obligation de moyens. Les guides ne peuvent donc en aucun cas être tenus responsable si la descente d'un itinéraire n'a pu être menée à son terme en fonction des éléments suivants qu'ils auront évalué par eux-même : qualité de la neige, condition de stabilité de la neige, condition de vent, condition physique des participants. Des mauvaises conditions météo

changer l'ambiance sur le terrain mais nous garantissons des sorties à ski tous les jours. Les guides de haute-montagne seront les seuls décideurs si une sortie ou descente aura lieu ou non, afin de garantir la sécurité des participants. En aucun cas vous ne pourrez prétendre à un quelconque remboursement en cas d'impossibilité de sortir dûe à des conditions extérieures défavorables mettant en danger les encadrants et les participants.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com, ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 1000 € vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 20 €

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 50 €

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : La date limite d'inscription est fixée au 30 novembre 2017. Le départ est assuré à partir de 5 personnes inscrites. Si le nombre d'inscrits est toujours inférieur à 5 personnes au 30 novembre 2017, le voyage sera annulé et il vous sera remboursé la totalité des sommes versées à Espace Evasion.

ANNULATION

De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (5 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

- Jusqu'à 30 jours du départ : 30 % du montant du séjour.

- A moins de 30 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE MULTI-RISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odysée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier.

Il est disponible sur www.espace-evasion.com ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

L'Assurance Annulation

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès

- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur

- Vol de la carte d'identité, du passeport

- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.

Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,

- ...

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

ESPACE EVASION

Agence de Voyage – IM.074.10.0036

Garantie financière : Covea Caution – 34 Place de la République - 72013 LE MANS Cédex 2

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –

Assurances Piquet-Gauthier – BP 27 – 69921 OULLINS Cédex